

COGNAC ATHLETIQUE CLUB
SAISON 2023 / 2024

LICENCE ATHLE SANTE MARCHE NORDIQUE

Fiche administrative à compléter lisiblement et à remettre dès que possible aux entraîneurs
Responsable des licences : Marilyn FREMONT

NOM : N° Licence :
(si déjà licencié FFA)
Prénom : Adresse :
Sexe :
Date de naissance :
Code postal et ville de naissance :
Nationalité : Tel portable :

Email obligatoire :
(**Attention** : Dès sa saisie la licence vous parviendra directement par mail)

Afin de valider la licence :

A partir du 1er septembre 2023, les majeurs n'auront plus besoin de certificat médical pour prendre leurs licences.
Il faudra que vous alliez sur « votre espace licencié » : <https://webservicesffa.athle.fr/Siffa-Acteur2/>
pour remplir le "Parcours Personnel de Santé"

2 séances d'essai sont offertes

Cette fiche, le certificat médical ainsi que le paiement doivent donc être remis au plus tard à la 3ème séance. Dès lors, tout athlète non licencié pourra se voir refuser l'accès aux entraînements.

MONTANT DE LA COTISATION 134 €

Réduction : A partir de 3 licenciés de la même famille, réduction de 7,50 € pour chaque membre.

A....., le

Signature.....